

Événement ou évènement? A propos des "Rectifications orthographiques" de 1990



Par Vinh Đào JJR 61

Écrire "événement" ou "évènement"? C'est un cas qui a été tranché par les "Rectifications orthographiques" de 1990. Ces mêmes Rectifications ont récemment fait l'objet de vives polémiques et soulevé une tempête orthographique, linguistique et surtout politique, au cours de laquelle beaucoup de contrevérités ont été dites, souvent avec une bonne dose de mauvaise foi. Nous y reviendrons dans un prochain article.

Faut-il écrire *événement* ou *évènement*? Je me rappelle nos dictées d'antan où notre professeur de français insistait qu'il fallait écrire *événement* avec deux accents aigus et qu'écrire *évènement* comme beaucoup étaient tentés de le faire constituait une faute d'orthographe.

Il fut un temps où écrire *événement* était un signe de distinction entre ceux qui "savaient" leur orthographe, et les autres, dont les connaissances en ce domaine souffriraient bien de lacunes. Pourtant cette graphie n'a de justification ni étymologique ni phonétique puisque la prononciation fait bien entendre, après un premier e fermé représenté par le symbole [e], un deuxième e ouvert dont le symbole est [ɛ]. En effet, selon la prononciation usuelle, le "e" est ouvert devant une syllabe contenant un "e instable". *Évènement* est bien prononcé *évèn(e)ment*.

On dit bien *célébrer*, mais *célèbre*; *collégien*, mais *collège*; *régler*, mais *règlement*... Cette règle s'applique lorsque le e instable est prononcé comme dans *règlement* [ʁɛgləmɑ̃], ou n'est pas prononcé comme dans *évèn(e)ment* [evɛnmɑ̃].

D'ailleurs, on écrit bien *avènement*, pourquoi cette anomalie *événement* imposée comme orthographe officielle? L'explication viendrait du fait que jusqu'au 17^e siècle, on n'utilisait l'accent grave que sur les lettres "a" (à) et "u" (où). Pour la troisième édition de son *Dictionnaire* en 1740, l'Académie française décida de généraliser les accents aigu et grave sur la voyelle "e" (par exemple *pere* devint *père*), mais son imprimeur, Coignard, n'avait pas fondu assez de caractères "e" avec accent grave. Dans de nombreuses pages, à court de caractères è, il ne mit que des "e" avec accent aigu. À cause donc de cette pénurie de petits caractères en plomb qu'*événement* se serait trouvé avec deux "é".

Dans la 7^e édition de son *Dictionnaire* en 1878, l'Académie française a rectifié l'accentuation de plusieurs mots, notamment l'ancienne graphie *collége* a été remplacée par *collège*, et *avènement* remplacé par *avènement*, mais l'orthographe d'*événement* n'a pas été corrigée. Il s'agissait probablement d'un oubli.

Un rapport du Conseil supérieur de la langue française, approuvé par l'Académie française et publié dans le *Journal officiel* du 6 décembre 1990, préconise un certain nombre de rectifications orthographiques pour supprimer certaines incohérences et rendre plus simple l'orthographe de certains mots.

Selon ces recommandations, on emploie l'accent grave (et non aigu) devant une syllabe contenant un e instable, conformément à la prononciation. Les seules exceptions sont les é initiaux (exemples: *échelon*, *édredon*...), les préfixes dé- et pré- (exemples: *décélérer*, *prélever*...) et deux mots, *médecin* et *médecine* qui conservent l'accent aigu, sans doute parce qu'ils sont couramment prononcés avec le son é.

Ainsi, plusieurs mots – les plus courants sont *allègement*, *cèleri*, *crèmerie*, *évènement*, *règlementaire*, *sècheresse*... – qui s'écrivaient avec un accent aigu en ancienne orthographe prennent désormais un accent grave. Il en va de même pour le futur et le conditionnel des verbes se conjuguant sur le modèle de *céder*: on écrit désormais je *cèderai* (et non plus je *cédera*). Enfin, on écrit avec un accent grave les formes *pussè-je*, *fussè-je*, etc. Cette modification met en harmonie l'orthographe et la prononciation, et apporte plus de cohérence: en effet, puisque l'on écrivait déjà *avènement* et *règlement*, pourquoi écrivait-on *évènement* et *règlementaire*?

Les rectifications introduisent ainsi une "nouvelle orthographe", révisée et modernisée, qui doit être la référence dans l'enseignement. Toutefois, il est précisé que lors de la correction, les deux orthographes,

l'ancienne et la nouvelle, doivent toutes deux être acceptées et "aucune des deux graphies ne peut être tenue pour fautive".

Dans la 9^e édition de son *Dictionnaire* en cours de publication, l'Académie française officialise la nouvelle orthographe d'*événement*. Cette graphie est aujourd'hui très fréquente tant dans la presse que dans l'usage en général. Cependant, on rencontre encore souvent la forme *événement* (l'ancienne orthographe n'est pas considérée comme fautive), défendue jalousement par certains "puristes de l'orthographe". Bien que l'Académie française ait précisé que "rien ne justifie plus" cette graphie, elle demeure néanmoins correcte et subsistera jusqu'à la disparition de ses derniers adorateurs.

Post-scriptum sur l'imparfait du subjonctif

Selon une dépêche de l'AFP, le président du MoDem, François Bayrou, a affirmé dimanche 14 février sur France 5 que Nicolas Sarkozy avait une attitude "agressive" qui l'amenait à "dire des bêtises plus grosses que lui", notamment sur le fait que le leader centriste "votait à gauche".

M. Bayrou citait les propos tenus par M. Sarkozy la veille, samedi 13, lors du Conseil national du parti Les Républicains. Nicolas Sarkozy aurait déclaré qu'il pensait que François Bayrou votait "à gauche" depuis "avant 2012." Le président du MoDem a commenté: "*En 2002, il n'y avait pas de candidat de gauche au second tour et il aurait été surprenant que je votasse à gauche au deuxième tour en 2002, parce que j'étais moi-même candidat au premier tour.*"

Grammaticalement, sur la tournure "il aurait été surprenant que je votasse à gauche", il n'y a rien à dire: la concordance de temps a été strictement respectée. L'imparfait du subjonctif est utilisé après une proposition principale au conditionnel. Néanmoins la phrase sonne étrangement à l'oreille. C'est que de nos jours, l'imparfait du subjonctif n'est guère plus utilisé dans le langage parlé. On le remplace tout simplement par le subjonctif présent :

Il fallait que nous partions aussitôt.

Même dans la langue écrite, l'imparfait du subjonctif a pratiquement disparu; il ne subsiste que pour les verbes *avoir* et *être*, et seulement à la troisième personne du singulier pour les autres verbes:

Je doutais que vous fussiez à l'heure.

Je souhaitais qu'il eût le temps de terminer son travail.

Elle voulait qu'il restât encore un moment.

Dans les autres cas, le subjonctif présent a systématiquement remplacé le subjonctif imparfait. Maurice Grevisse cite d'abondants exemples dans la littérature: "*Que voulais-tu que je lui dise?*" (Alfred de Musset); "*Ah! Il était temps que vous arriviez!*" (Alexandre Dumas); "*Elle attendait, anxieusement, que je l'approuve ou la condamne*" (Alain Fournier); "*Il a fallu que je m'interrompe*" (François Mauriac), etc. Utiliser le présent dans ces cas ne peut donc constituer une "faute".

Ainsi, même dans une langue écrite soignée, pratiquement personne ne dit plus comme François Bayrou: "*il aurait été surprenant que je votasse*"...

Le président du Modem qui a condamné vigoureusement la "nouvelle orthographe" imposée selon lui par le gouvernement, voulait-il démontrer par là qu'il était fermement attaché à l'orthodoxie grammaticale ?

http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20160214.AFP6724/bayrou-modem-sarkozy-dit-des-betises-plus-grosses-que-lui.html?utm_source=outbrain&utm_medium=widget&utm_campaign=obclick&obref=obinsource